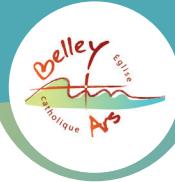


# Église DES PAYS DE L'AIN

BULLETIN DIOCÉSAIN  
N° 03 • 1<sup>ER</sup> MARS 2025



## Bienvenue aux catéchumènes

Le 1<sup>er</sup> dimanche du temps de carême se tiendra la célébration de l'appel décisif pour une cinquantaine de jeunes adultes admis à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et communion eucharistique) au cours de la prochaine vigile pascale.

Cet événement majeur appelle plusieurs réflexions. Tout d'abord c'est un motif de joie immense : l'Esprit Saint travaille le cœur de personnes que le Christ adjoint à nos communautés paroissiales au-delà de toutes nos prévisions et actions missionnaires. Mais cela pose une question capitale : sommes-nous suffisamment disponibles pour accueillir et accompagner dans la durée les nouveaux venus à la foi chrétienne ? Car il s'agit de leur donner toute leur place et de les soutenir. Un véritable défi se présente à nous.

Ensuite ces arrivées nous provoquent positivement : ceux qui découvrent le Christ et la vie chrétienne interrogent notre pratique : quelle est la qualité de notre attachement à la personne du Christ ? Quels moyens nous donnons-nous

pour nourrir notre foi et assumer notre mission prophétique dans la société contemporaine ? Prenons-nous suffisamment au sérieux les exigences évangéliques ?

Rendons grâce pour cette stimulation et saisissons cet appel à la conversion. C'est le moment de nous souvenir que le temps du carême, s'il est le temps de préparation ultime des catéchumènes appelés, est également le temps de renouvellement de tous les baptisés.

Je vous espère nombreux à manifester votre joie en accueillant et accompagnant ceux que le Christ nous donne comme frères : **dimanche 9 mars à 15 h, à Oyonnax, en l'église St Léger (1 place Emile Zola)**

*Mgr Pascal Roland*

# Agenda DE L'ÉVÊQUE

## • Lundi 3 mars

Rencontre de l'économie et du vicaire général

## • Mardi 4 mars

Rencontre des prêtres du doyenné du Revermont à Coligny

## • Samedi 8 mars

Halte spirituelle du doyenné Haut-Bugey à Oyonnax

## • Dimanche 9 mars

Bénédiction du nouveau chemin de croix et messe à Oyonnax

Rencontre des catéchumènes d'Oyonnax

Appel décisif à 15h à l'église St Léger d'Oyonnax

## • Lundi 10 mars

Rencontre des prêtres fidei donum à Bellegarde

## • Mardi 11 mars

Rencontre des prêtres du doyenné de Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne

Halte spirituelle du doyenné Pays de Gex et de la Michaille à Ferney-Voltaire

## • Mercredi 12 mars

Rencontre des confirmands du Pays de Gex

## • Jeudi 13 mars

Bureau National des Exorcistes à la CEF

## • Vendredi 14 mars

Lancement de la campagne du denier

Point avec la déléguée épiscopale communication-information

Halte spirituelle du doyenné de Bresse à Feillens

## • Dimanche 16 mars

Messe avec la communauté maronite

## • Lundi 17 mars

Rencontre de l'économie et du vicaire général

Messe avec les prêtres retraitants de la communauté des Béatitudes à la Basilique d'Ars

Rencontre de l'équipe d'accompagnement des catéchumènes de la paroisse Notre-Dame

• **Mardi 18 mars**

Visite pastorale de l'école Jeanne d'Arc à Lagnieu

Halte spirituelle du doyenné Plaine de l'Ain à Ambérieu en Bugey

• **Mercredi 19 mars**

Rencontre des prêtres du doyenné Pays de Gex et de la Michaille à Bellegarde

Rencontre des confirmands de Bellegarde

• **Jeudi 20 mars**

Assemblée des doyens

Conseil diocésain des Affaires économiques exceptionnel

• **Vendredi 21 mars**

Fraternité missionnaire diocésaine

Halte spirituelle du doyenné de Dombes à Thoissey

• **Samedi 22 mars**

Rencontre des confirmands à Ambérieu en Bugey

Halte spirituelle du doyenné de Revermont à Pont d'Ain

• **Lundi 24 mars**

Rencontre du directeur diocésain de l'enseignement catholique et du vicaire général

CA de RCF

Bureau du Conseil presbytéral

• **Mardi 25 mars**

Session des évêques de la Province à Lyon

• **Mercredi 26 mars**

Halte spirituelle du doyenné Val de Saône à Ars

• **Jeudi 27 mars**

Intervention en visio auprès des prêtres de la Province de Bordeaux « prières de délivrance, de guérison et de protection»

• **Vendredi 28 mars**

Rencontre de l'économie et du vicaire général

Halte spirituelle du doyenné de Bourg à l'évêché

• **Samedi 29 mars**

Halte spirituelle du doyenné La Côte à Meximieux

# Informations OFFICIELLES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Les 13-14 février 2025, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, au foyer sacerdotal à Ars-sur-Formans. Le matin du 14 février, les doyens se sont joints aux membres du Conseil Presbytéral.

### LE PROJET DE FONDATION D'UNE PÉNITENCERIE DIOCÉSaine ET D'UN SERVICE DE LA VIE SPIRITUELLE

La confession et l'accompagnement spirituel sont deux démarches différentes. L'une et l'autre constituent des trésors de l'Église, où des personnes s'ouvrent en toute confiance à une autre. C'est pourquoi le soin de chacune de ces démarches appelle la création d'un service spécifique : la pénitencerie diocésaine et un service de la vie spirituelle. Le droit prévoit un chanoine pénitencier, qui existe actuellement dans peu de diocèses. Dans les faits, celui-ci est rarement sollicité. D'après la note de la Conférence des Évêques de France, l'objectif d'une pénitencerie diocésaine serait de veiller à la formation permanente des confesseurs. Si on veut créer la pénitencerie diocésaine préconisée par la CEF, il faudrait commencer par nommer un prêtre pénitencier et l'aider à s'entourer d'une petite équipe (un ou deux prêtres, un diacre ou un laïc ou une religieuse) et demander à ce groupe de penser et de favoriser cette formation permanente, à commencer lors des rencontres du presbyterium (réunions de doyenné, d'archidiaconé et autres sessions annuelles). Il aurait aussi à s'occuper du suivi des pouvoirs de confession, en particulier pour les jeunes prêtres et des cas particuliers éventuels. Le service de la vie spirituelle serait en charge de l'accompagnement spirituel dans le diocèse (formation et supervision, annuaire). Suite aux travaux de la CEF présentés au dernier conseil presbytéral, il faut

encore travailler la question de la durée de l'accompagnement, et celle de l'accompagnement de mineurs. Dans le diocèse, la paroisse Notre Dame de Bourg forme actuellement une équipe de laïcs pour l'accompagnement spirituel. Cette formation en cours s'achèvera par la rédaction et la remise de la charte qui incluront des aspects pratiques : fréquence, lieu, supervision... Cette expérience novatrice peut servir de base à une organisation diocésaine ultérieure. Il faut aussi noter que la Conférence des Évêques de France propose un modèle de charte à ce sujet.

## **LA SESSION DU CONSEIL DU PRESBYTERIUM 28-29 AOÛT 2025**

Le thème de la session, dans la suite des deux précédents, est l'accueil et l'écoute. Mme Marie-Hélène Vernet, psychologue déjà intervenue dans d'autres diocèses (Lyon, Gap, Marseille), est disposée à venir pour traiter de l'écoute, l'accompagnement, l'accueil pastoral et les dérives possibles. Elle insistera notamment sur la distinction entre accompagnement psychologique et accompagnement spirituel. Le second intervenant sera un dominicain, qui nous parlera davantage de la confession. Il est nécessaire de garder le temps de prière du matin pour commencer la journée, outre la liturgie des heures. Dans le cadre de l'année jubilaire, le jeudi soir, une veillée de prière pour les prêtres sera organisée à la basilique, après une procession depuis le monument de la rencontre jusqu'à l'église du saint Curé, avec le passage de la Porte de la Miséricorde.

## **LA JOURNÉE DE RENTRÉE DIOCÉSaine SAMEDI 30 AOÛT 2025**

Mme Marie-Hélène Vernet peut intervenir pendant deux heures sur l'accueil et l'écoute pastorale, puis, avant le repas, Hugues D'Aubigny, diacre, présentera la démarche jubilaire, qui sera vécue librement après le déjeuner. Mme Vernet aura préparé quelques questions pour un temps d'échange en doyenné l'après-midi. Elle propose ensuite de répondre aux questions, avant la messe de clôture. Un courrier d'invitation sera envoyé au cours de la deuxième quinzaine de mai et sera également publié dans EPA, sur le site du diocèse et adressé aux différents contacts dans les paroisses.

## LE DIACONAT PERMANENT

Le P. Emmanuel Faure a rejoint le conseil en début d'après-midi pour faire le point sur le diaconat permanent. Des questions se posent, sur lesquelles il faut travailler : 1) La place de l'épouse du diacre. 2) L'équilibre numérique entre le nombre de prêtres et le nombre de diacres, ainsi que l'articulation de leurs ministères. 3) La théologie du diaconat et les critères de discernement des vocations, ainsi que de la définition des missions. Il pourrait être bon que la prochaine session de rentrée 2026 du presbyterium 2026 porte sur le diaconat et le presbytéрат, avec pour porte d'entrée le thème commun du service.

## L'ACCEPTATION PAR LES PRÊTRES DE LEUR ÉLECTION AU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Les statuts du conseil (art 12 §1) stipulent que les prêtres élus pour le deuxième tour de l'élection doivent être consultés et donner leur acceptation pour être présentés à ce deuxième tour. Les raisons pour lesquelles certains prêtres refusent sont souvent de mauvaises raisons. Cela interroge leur disponibilité pour le service de l'Église et leur solidarité avec le presbyterium. Du fait de ces refus, les résultats sont faussés, et des prêtres moins légitimes se retrouvent à siéger au conseil. Le conseil actuel juge qu'il ne faut pas modifier les statuts pour autant. Mais il recommande qu'un prêtre qui estimerait avoir de justes raisons pour refuser devrait soumettre son discernement à l'évêque dans un entretien personnel. Cette nouvelle disposition sera donc exprimée dans la lettre de l'évêque aux prêtres lors de l'annonce des élections.

## L'AVENIR DES PAROISSES

Dans certains lieux du diocèse se pose la question d'éventuels regroupements ou de nouvelles configurations des doyennés. Ailleurs se pose la question, non pas de fusion, mais de collaboration entre communautés paroissiales placées sous la responsabilité d'un curé commun ou d'une même équipe de prêtres. Plusieurs doyennés ont déjà bien progressé pour définir des priorités pastorales communes et adapter leur immobilier afin qu'il soit plus fonctionnel et génère moins de frais. Tout cela demeure en gestation et demandera encore dans les années qui viennent des réflexions supplémentaires pour aboutir aux meilleures solutions pour le bien de toutes les communautés chrétiennes concernées.

## UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES PAROISSES

Il s'agit de créer un fonds pour permettre les investissements nécessaires dans l'immobilier des paroisses pour la pastorale. Actuellement, 50% des legs non fléchés sont utilisés pour financer le budget diocésain. L'idée est que l'autre moitié soit mise de côté pour financer les investissements immobiliers. Cela permettrait au Comité des Assises de l'Immobilier d'avoir une visibilité sur ce qu'il est possible de financer. On estime qu'il serait ainsi possible de doter ce fonds d'une moyenne de 200 000 euros par an. Et si le denier de l'Eglise augmentait, on pourrait affecter une plus grande part des montants des legs à ce fonds d'investissement.

## QUESTIONS DIVERSES

Le Père Jean-Marie Parrat viendra prêcher une journée de récollement pour les prêtres du diocèse le lundi 7 avril. Il est également disposé à piloter un petit groupe de prêtres prêts à s'investir concrètement dans la mission vocationnelle dans les années à venir. Des prêtres seront donc sollicités pour constituer ce groupe.

M. Jean-Philippe Ugolini qui a travaillé pour le Service Catholique des Funérailles fonde une entreprise familiale de Pompes Funèbres à Bourg en Bresse, « *Kyrie Obsèques* », dont l'esprit se veut résolument chrétien. Son but est de créer davantage de lien entre les familles endeuillées et leur paroisse.

Le bureau du Conseil Presbytéral

# STATUTS DU CONSEIL DIOCESAIN DE LA VIE CONSACREE (CDVIC) DU DIOCESE DE BELLEY-ARS

Texte définitif promulgué le 1er mars 2018,  
modifié le 11 février 2025 (n°2.1, 2.2, 3.1 et 3.2)

*Selon l'avis proposé par le Conseil diocésain de la vie consacrée, en sa réunion du 11 février 2025, l'évêque a abrogé les numéros 2.1, 2.2, 31 et 3.2 des Statuts du Conseil diocésain pour la vie consacrée (promulgués dans EPA du 1er mars 2018, p. 08-10), a approuvé la nouvelle rédaction de ces numéros relatifs à la composition et à la nomination des membres et a ordonné leur promulgation par la publication de la version modifiée des Statuts du conseil diocésain de vie consacrée dans Église des Pays de l'Ain (numéro du 1er mars 2025). La nouvelle version des Statuts entre en vigueur immédiatement et le renouvellement du Conseil diocésain de la vie consacrée se fera selon les nouvelles normes.*

## PREAMBULE

« La vie consacrée par la profession des conseils évangéliques est la forme de vie stable par laquelle des fidèles, suivant le Christ de plus près sous l'action de l'Esprit Saint, se donnent totalement à Dieu aimé par-dessus tout, pour que, dédiés à un titre nouveau et particulier pour l'honneur de Dieu, pour la construction de l'église et le salut du monde, ils parviennent à la perfection de la charité dans le service du Royaume de Dieu et, devenus signes lumineux dans l'Eglise, ils annoncent déjà la gloire céleste.

Cette forme de vie, dans les instituts de vie consacrée érigés canoniquement par l'autorité compétente de l'église, les fidèles l'assument librement, qui, par des vœux ou d'autres liens sacrés selon les lois propres des instituts, font profession des conseils évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance et, par la charité à laquelle ceux-ci conduisent, sont unis de façon spéciale à l'église et à son mystère » (Can. 573).

L'expression « Vie Consacrée » désigne :

1/ Les instituts de vie consacrée : instituts religieux contemplatifs, instituts religieux apostoliques et instituts séculiers

2/ Les sociétés de vie apostolique

3/ Les formes individuelles de vie consacrée : ermites, vierges consacrées, veuves consacrées

4/ Les nouvelles formes de vie consacrée dans le cadre d'une association, d'une fraternité ou non.

## **I- NATURE, RÔLE ET OBJECTIFS DU CDVIC**

**I.1** Le Conseil Diocésain de la Vie Consacrée est un des conseils qui aident l'évêque à mettre en œuvre la mission de l'Église particulière. Il est un des lieux où l'évêque exerce son ministère par rapport à la Vie Consacrée. Signe de la vie consacrée dans l'église diocésaine, il est un instrument de dialogue avec les autres conseils et un moyen d'information, de transmission et de coordination des missions et activités apostoliques.

**I.2** Au service de l'Église diocésaine, le CDVIC a pour objectifs :

- a.** rendre présente la Vie Consacrée dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet missionnaire diocésain au sein des différents conseils de l'évêque;
- b.** collaborer avec les divers mouvements et services du diocèse, en particulier le service diocésain des vocations ;
- c.** animer la Journée mondiale de la Vie Consacrée dans le diocèse (fête du 2 février) en mobilisant les consacrés et les curés pour que cette fête soit soulignée lors d'une Messe dominicale
- par une mention dans la prière universelle
- par la prédication
- par le renouvellement public de l'engagement des consacrés.
- d.** préparer une rencontre périodique de la vie consacrée du diocèse : prière, réflexion, dialogue ;
- e.** développer les liens entre les communautés religieuses, les membres des autres instituts de vie consacrée, les laïcs consacrés engagés ou non dans des associations de fidèles ;
- f.** aider les consacrés à se situer, dans la fidélité à leur vocation propre, au sein de la mission apostolique du diocèse.

## **II- COMPOSITION DU CDVIC**

Dans notre diocèse, le CDVIC est formé de

**2.1** Membres de droit

- Le délégué épiscopal de la vie consacrée
- Un(e) délégué(e) des supérieur(e)s majeur(e)s

## **2.2 Membres nommés par collège**

Les membres des instituts séculiers, les vierges et veuves consacrées constituent un même collège.

Les sociétés de vie apostolique participent au collège des instituts masculins ou féminins.

Le service de la pastorale des jeunes et des vocations constitue un collège distinct.

- Instituts masculins de vie apostolique : un représentant
- Instituts féminins de vie apostolique : une représentante
- Vierges consacrées, veuves consacrées, ermites, instituts séculiers : un(e) représentant(e)
- Nouvelles formes de vie consacrée (communautés nouvelles, associations, fraternités ...) : un(e) représentant(e)
- Service de la pastorale des jeunes et des vocations : un(e) représentant(e)

**2.3** Le Prieur de la Chartreuse de Portes et la Prieure du Carmel d'Ars, représentant les instituts masculins et féminins de vie contemplative, sont associés aux travaux du CDVIC bien que ne participant pas aux réunions ordinaires.

## **III- CHOIX ET MISSION DES MEMBRES DU CDVIC**

**3.1** Chaque fois que le (la) représentant(e) d'un collège doit être renouvelé(e) ou remplacé(e) :

- Le Bureau propose à l'évêque son renouvellement ou son remplacement par une autre personne membre du même collège
- L'Évêque valide ou non le choix proposé
- Le Bureau sollicite alors l'accord de l'intéressé(e)

**3.2** L'accord de la personne concernée ayant été recueilli et transmis à l'évêque, celui-ci établit un acte de nomination.

**3.3** Le mandat de chaque représentant(e) est de trois ans renouvelables.

**3.4** Chaque membre du CDVIC a pour mission

- exprimer auprès de l'évêque et du Délégué épiscopal les préoccupations et les questions, les joies et les espérances des consacrés de son collège
- transmettre aux consacrés de son collège les réflexions et les orientations données par l'Évêque après réflexion avec le CDVIC.

## **IV- FONCTIONNEMENT**

- 4.1** Le CDVIC se réunit au moins deux fois par an. Il est présidé par l'évêque ou par le Délégué épiscopal.
- 4.2** Un Bureau, présidé par le Délégué épiscopal, est chargé de préparer, organiser et animer le travail. Il est constitué d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier (ère), élus pour 3 ans renouvelables.
- 4.3** L'animation est assurée par le Bureau qui établit l'ordre du jour des réunions en accord avec l'évêque et envoie les convocations. Le (la) secrétaire rédige les comptes rendus. Le Délégué épiscopal veille à la réalisation des décisions prises.
- 4.4** Selon les questions étudiées, le Bureau peut faire appel à des «experts», avec l'accord de l'évêque.
- 4.5** Sur demande de l'évêque, du Bureau ou de 3 membres du CDVIC, les présents statuts pourront être révisés. Dans ce cas, il faut un vote à la majorité des deux tiers des membres.

## **V- FINANCEMENT**

Le financement du CDVIC et des rencontres diocésaines de la Vie Consacrée est assuré par une cotisation dont le montant est proposé chaque année par le CDVIC et approuvé par l'évêque. La cotisation par communauté est proportionnelle au nombre des membres et à ses ressources.

## **VI- SIEGE**

Conseil Diocésain de la Vie Consacrée (CDVIC)  
31 Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg en Bresse Cedex

Ces statuts sont approuvés de manière définitive. Nonobstant toutes choses contraires.

À l'évêché de Belley-Ars, le 11 février 2025, fête de Notre Dame de Lourdes

M<sup>gr</sup> Pascal ROLAND, évêque de Belley-Ars  
P. Christian Josselin, Chancelier

## INVITATION LANCLEMENT DE LA CAMPAGNE DENIER 2025

Père, Madame, Monsieur,

Nous tenons tout d'abord à vous exprimer toute notre reconnaissance pour votre investissement pour collecter le denier. Continuons à nous mobiliser !

Pour vous soutenir dans vos actions, nous vous invitons à participer à la journée de **LANCLEMENT DE LA CAMPAGNE DENIER, le vendredi 14 Mars 2025 de 9h30 à 12h00, salle des Pays de l'Ain au 27, Rue Docteur Nodet à Bourg-en-Bresse**

Au cours de cette matinée :

Vous prendrez connaissance du bilan de la campagne 2024.

Nous vous présenterons la campagne 2025 et les outils proposés qui vous donneront des clés pour réussir la campagne denier dans votre paroisse. Vous retirerez tous les documents nécessaires au lancement: enveloppes et courriers d'appels au don, affiches, kakémonos commandés.

Un temps convivial vous sera ensuite proposé à la Maison Jean Marie Vianney.

Nous vous espérons nombreux, la présence d'une personne par paroisse est indispensable pour mener à bien cette action.

Inscription à la journée sur Venio, outil d'inscription mis en place par le diocèse. Les coordonnées ne sont pas partagées, elles ne servent qu'à un usage interne conformément à la RGPD.

Dans la joie de nous retrouver,



L'équipe Ressources

## PRÉSENTATION DE L'OUTIL D'INSCRIPTION EN LIGNE VENIO

**Venio !** Ce nouveau mot bruisse dans les couloirs de la curie et allées diocésaines ! Qu'est-ce ? La réponse en sept points !

### **Venio ! Quoi ?**

Ce logiciel permet la gestion, en ligne, des inscriptions à un événement quels que soient sa nature ou son importance. Déployé dans plus de 50 diocèses et à l'Union des Associations diocésaines de France (UADF), il est utilisé pour les Journées Mondiales de la Jeunesse (JM) ou le Jubilé des Jeunes. La société, Spirits, assure la sécurité des données et le respect des règles RGDP.

### **Venio ! Pour qui ?**

Pour ceux qui organisent un événement et pour lequel ils souhaitent ou doivent mettre en place un système d'inscription, gratuit ou payant.

Le logiciel, en cours de déploiement, est piloté par le service des Voyages Pastoraux. Des services diocésains l'utilisent déjà comme l'Hospitalité diocésaine, la Paje, l'Economat, le service des Dons. Venio est également utilisé en paroisse, pour l'organisation de certains événements du Jubilé Ars 2025 par exemple : le Jubilé des familles, des Vianney et Jean-

Marie, jeudi 8 mai, et le Jubilé des malades & soignants , dimanche 15 juin.

### **Venio ! Où ?**

Etienne POISSON assure la mise en place à distance de l'événement sur Venio, auprès de tous ceux qui en ont besoin (ex : pèlerinage, retraite, événement paroissial etc.).

Afin de rendre chacun autonome, une formation sera proposée.

### **Venio ! Quand ? Comment ?**

Sur simple demande auprès de M. Etienne POISSON : [voyagespastoraux@belley-ars.fr](mailto:voyagespastoraux@belley-ars.fr) ou 06 33 09 14 24

### **Venio ! Combien ?**

Le coût du logiciel est supporté par le service des voyages pastoraux et vous n'aurez rien à débourser pour l'utiliser.

### **Venio ! Pourquoi ?**

Parce qu'il est indispensable de sécuriser la gestion des données personnelles dans le diocèse ainsi que les paiements pour des événements.

### **Venio en un clic !**

<https://www.venio.fr/fr/organisation/belleyars>

# Vie DU DIOCÈSE

## ORDINATION DIACONALE

**Dom Maximilien-Marie de Madre**, religieux de la chartreuse Notre-Dame de Portes, a été ordonné diacre en vue du sacerdoce pour l'Ordre des chartreux le 2 février 2025, en la solennité de la Présentation du Seigneur, par Mgr Pascal Roland, en l'église de Notre-Dame de Portes. Frère Maximilien-Marie est né en 1995 à Paris. Il est l'aîné de trois enfants. Il est entré à Portes en janvier 2016. Au sein de la Communauté, il exerce depuis plusieurs années la fonction de grand chantre lors des offices liturgiques. Il est également en charge de l'herboristerie du monastère et du développement des complexes de gemmothérapie. Le ministère du diacre en chartreuse est exclusivement liturgique. Il est, comme l'appelle saint Ignace d'Antioche, le « ministre des mystères du Christ », et il exerce son rôle propre durant la Sainte Messe. Il proclame



l'Évangile, fait son office de moniteur de la communauté, accomplit son service dans la célébration du Sacrifice et distribue le Précieux Sang aux moines qui communient. En chartreuse, le vêtement propre du diacre est l'étole, portée par-dessus la cuculle ecclésiastique (aube monastique, de forme antique, que portent le diacre et l'acolyte). Le diacre ne porte l'étole que pour proclamer l'Évangile et distribuer le Précieux Sang. Il porte l'étole de la manière suivante : il la pose sur son épaule gauche, la passe dans le dos puis sous l'épaule droite, et la fait enfin venir reposer sur l'avant-bras gauche pour former un manipule. En outre, pour le rite de l'offertoire, lors de la présentation des oblats au prêtre, le diacre porte sur l'épaule gauche un voile huméral de la couleur liturgique appropriée.

## CHANGEMENT DE CORDONNÉES

Nouveau numéro Pastorale des Jeunes (Paje) : **06 23 25 60 49**  
Ligne fixe Paje temporairement indisponible : **04 74 32 86 57**

## PASTORALE DES FAMILLES : TÉMOIGNAGES SUR LA JOURNÉE DES FUTURS MARIÉS - 01/02/2025

### Témoignage d'accompagnants:

« Nous avons convergé de tous les coins du diocèse, nous c'était de Culoz, ce Samedi 1<sup>er</sup> février à Bourg-en-Bresse. Joie de découvrir une salle pleine de sourires, de futurs jeunes mariés et de couples et prêtres qui les accompagnaient. Vraiment nous appelions de nos vœux un tel rassemblement ! Des témoignages extrêmement touchants et forts sur la place du pardon dans le couple, la force que le Seigneur nous donne dans les épreuves que tout couple ne peut que traverser. Des temps de prière et intérriorité, portés par la louange, la découverte de la prière d'adoration. Vraiment un tel grand rassemblement est magnifique, extrêmement complémentaire de la préparation que nous pouvons faire dans notre paroisse. Merci à l'équipe d'organisation, c'était top, du début à la fin et surtout recommencez l'année prochaine, on en a besoin. »

Emmanuel et Bénédicte Duthoit

### Témoignage des futurs mariés :

« Les témoignages étaient marquants et touchants, il faut vivre en fraternité. Que le couple c'est le plus important dans la vie prendre des moments ensemble. » César

« Effectivement les témoignages étaient très touchants. Je pense que nous sommes d'accord pour dire que c'était un moment particulier et poignant. Nous gardons un très bon souvenir de cette journée de partage rempli d'émotions. Nous avons découvert de nouveaux horizons et plusieurs façons d'aborder la futur vie de couple. Cela nous a confortés sur l'importance du mariage à l'Eglise. » Léonie

« De nouvelles façons de voir les choses, on s'aperçoit qu'on est tous pareils avec des hauts et des bas . Mais qu'on n'est pas seul et qu'on peut se faire aider de Dieu ou par d'autres personnes si besoin. Et l'ambiance était super. » Julia

## TÉMOIGNAGES SUR LA RETRAITE DIOCÉSAINE À L'ABBAYE DE VENIÈRE - 31 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2025

Comme l'an passé, le service de formation du diocèse a proposé un temps de retraite à l'abbaye de Venière (à côté de Tournus) le dernier week-end de janvier. 24 personnes étaient inscrites. Le séjour est rythmé par le samedi en silence avec la messe et les offices chantés avec les sœurs bénédictines, des temps d'enseignement et des temps personnels. Le repas du dimanche, festif, ouvre à un beau moment d'action de grâce.

Rendez-vous est donné pour 2026 du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février.

Renseignements : Père Emmanuel Faure

### Témoignages

Une pause dans ma vie trépidante, une bouffée d'oxygène pour vivre un cœur à cœur avec le Seigneur et me mettre sous le regard aimant du Christ qui m'a relevée alors que j'étais épuisée.

En scrutant au plus profond de mon cœur, il m'apprend à connaître cet Amour inconditionnel du Père sur lequel je peux m'appuyer avec

confiance. Et il m'éduque par l'Esprit Saint à poser ce même regard sur les autres. Comme j'aimerais que chaque être sache à quel point il est aimé de Dieu !

Cet appel quotidien à la conversion de mon cœur est une éternelle « tension » vers Lui comme si mon cœur était attiré, voire « aimanté » à celui du Christ. Je suis « redescendue de la montagne » (de Venière) en redisant « Me voici Seigneur ! ». Merci pour ce nouvel élan missionnaire ! Amen. Sylvie

---

Week-end à l'Abbaye de Venière, 2 jours pour découvrir ce qu'est une retraite, un tremplin suffisant pour avoir envie d'y revenir ou pour éprouver le besoin de refaire une autre retraite (ici ou ailleurs). La situation de l'Abbaye, l'ambiance feutrée que nous y trouvons, nous invitent à la méditation et au recueillement.

Une découverte primordiale pour un premier retraitant que j'étais, la

découverte du silence. Peu de bruits extérieurs ce qui permet d'effacer « nos bruits intérieurs », de laisser de côté ses soucis passés ou avenir et de se centrer sur le « maintenant » sans avoir l'impression de vide et de se sentir porté par le regard de Dieu et aussi par la présence, le sourire, le regard des autres retraitants.

Le silence trouvé, nous pouvons entrer pleinement dans les temps d'enseignements faits par le Père Emmanuel Faure, de nous imprégner de ses conseils de lecture et de relecture des textes étudiés, d'apprendre à lire les textes bibliques différemment. Rien d'intellectuel, mais lire un texte en se disant qu'il nous est adressé directement change tout ; Dieu nous parle, nous y trouvons son regard miséricordieux et surtout qu'il nous aime.

Une retraite, c'est prendre le temps pour soi sous le regard de Dieu, c'est découvrir que vivre en groupe dans le silence, c'est également vivre en fraternité, en union les uns avec les autres sous le regard bienveillant de Dieu, c'est suspendre le temps pour s'emplir de spiritualité.

L'accueil des bénédictines, nos participations aux différents offices qui ponctuent les journées nous

portent dans nos prières et nous aident à accomplir pleinement ce que nous sommes venus chercher en venant faire cette retraite.

Jean-Louis

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'HOSPITALITÉ

L'hospitalité diocésaine Belley-Ars organisait ce samedi 22 février à la Providence à Ars, sa réunion annuelle, permettant de faire un point précis sur les activités réalisées en 2024, et surtout de préparer le pèlerinage 2025 à Lourdes, ainsi que toutes les manifestations visant à soutenir cette mission en cours d'année.

Une centaine de personnes ont répondu présent, avec un accueil du recteur du sanctuaire d'ARS, le père Griveaux, la participation du père Pelletier, vicaire général, qui est revenu sur le sens profond du Jubilé, notre aumônier, le père Jean-Luc Debarbouille

2025 est une année particulière à plusieurs titres : année jubilaire pour toute l'Eglise, ayant pour thème l'Espérance, thème qui sera décliné à Lourdes cette année pour tous les pèlerinages : avec Marie , pèlerins de l'Espérance.



Mais il ne faut pas oublier aussi le jubilé d'Ars, qui se concrétisera pour notre hospitalité, par la participation au jubilé de la pastorale de la santé le 15 juin 2025.

A cette occasion, notre hospitalité organisera la prise en charge de pèlerins aidés, en allant les chercher à leur lieu de résidence, pour qu'ils puissent eux aussi participer à ce jubilé, et passer la porte sainte.

Les activités plus habituelles, brocante à Bourg le 06 avril et pèlerinage diocésain à Lourdes du 21 au 25 juillet, rythmeront cette belle année pleine d'Espérance.

L'hospitalité diocésaine Belley-Ars est une belle famille, fraternelle, dont la mission est précieuse : redonner à des personnes malades, âgées, isolées, la première place, et leur offrir le plus beau cadeau qu'on puisse imaginer : l'Espérance.

Pour réussir cette mission, nous avons besoin de chacun : nous emmènerons à Lourdes 70 personnes

ayant besoin d'aide, et pour ce faire, il faudra 140 hospitaliers, dont des médecins, des infirmières, et des personnes sans compétence technique, mais désireuses de donner de leur temps pour offrir 5 jours inoubliables à nos pèlerins aidés.

Vous pouvez encore nous aider, en achetant des billets de tombola, qui vous seront proposés localement à la vente, et qui permettent par tirage au sort, de gagner un pèlerinage gratuit.

Enfin, et avant tout, la prière de chacun, nous assure de la protection et de la présence de Jésus et Marie dans notre mission, présence indispensable, en complément du travail remarquable fourni par chacun des hospitaliers à chaque sollicitation.

Pierre Gueugneau

L'HOSPITALITÉ DIOCÉSaine  
DE BELLEY-Ars  
Organise sa  
**22ième**

**BROCANTE**  
**DIMANCHE**  
**6 AVRIL 2025**  
**8h à 17h**

18 rue François ARAGO 01000 BOURG EN BRESSE

ENTRÉE LIBRE

Contact : Bureau des pèlerinages du diocèse de Belley-Ars  
31, rue Dr Nodet 01000 Bourg en Bresse tel : 06 81 32 38 83

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

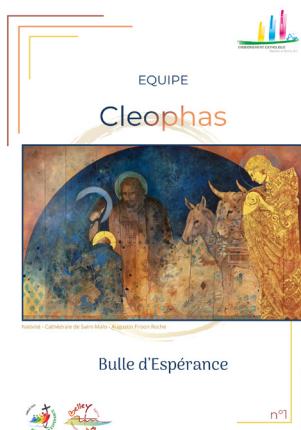
# ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DANS L'AIN

## Equipe Cléophas

Cléophas est le nom de l'un des deux disciples qui faisait route vers le village d'Emmaüs. Jésus, mort et ressuscité, les rejoint sur la route (Luc, 13-35).

L'équipe Cléophas est composée d'adultes d'un établissement scolaire qui souhaite réfléchir, cheminer, avancer autour des questions de la foi chrétienne.

La direction diocésaine propose des fiches thématiques permettant l'animation d'une rencontre. (Le 1<sup>er</sup> thème proposé porte sur l'espérance)



Bulle d'Espérance



Bulle d'Espérance n°1



L'enthousiasme et la joie de vivre

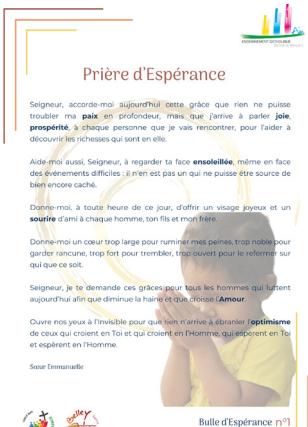
### signes d'espérance

« (...) Il faut donc prêter attention à tout le bien qui est présent dans le monde pour ne pas tomber dans la tentation de se concentrer sur ce qui va mal et pas ce qui va bien. Mais les signes des temps, qui renforcent l'aspiration du cœur humain, ayant besoin de la présence salvifique de Dieu, demandent à être transformés en signe d'espérance. »

« Regarder l'avenir avec espérance, c'est aussi avoir une vision de la vie pleine d'enthousiasme à transmettre. (...) »

Chacun, en réalité, a besoin de retrouver la joie de vivre car l'être humain, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 26), ne peut se contenter de survivre et de vivre, de se contenter d'assurer son être en se contentant d'assurer de réalités uniquement matérielles. Celles-ci, enferment dans l'individualisme et érodent l'espérance, en générant une tristesse qui se niche dans le cœur et le rend aigre et apathique. »

Spes non confundit, § 7, 9



Bulle d'Espérance n°1

## Assemblée des Chefs d'établissement du 05/02/2025

Lors de notre assemblée des chefs d'établissement du 5 février, nous avons eu la chance d'accueillir Anne-Dauphine Julliand qui est venue partager sa force et son espérance. Un grand merci pour ce temps



## Visite pastorale à l'école de Vonnas le 11/02/2025

L'école Saint Joseph de Vonnas a accueilli Monseigneur Pascal ROLAND pour la visite pastorale.

Il a visité chaque classe le matin avec ensuite un temps de questions / réponses avec les CE et CM.

Puis Monseigneur Roland a rencontré le Père Dikambi, la représentante des catéchistes, les membres de l'Ogec et les bénévoles intervenant à l'école.

À 11 h a eu lieu une célébration autour de Notre Dame de Lourdes dont c'était la fête. Cette belle matinée s'est terminée par un buffet avec toutes les personnes rencontrées.

## Interview du Père Daher



Le père André Daher, prêtre maronite et moine antonin, était en visite dans l'Ain la semaine du 17 février.

Le père Daher est actuellement chef d'établissement d'une école qui scolarise plus de 2700 élèves, de la petite section de maternelle jusqu'en terminale, de toutes confessions et communautés au Liban. Son établissement propose à la fois le baccalauréat libanais et le baccalauréat français, se positionnant comme un établissement francophone catholique au Liban.

Sa visite vise à relancer les échanges entre son établissement au Liban et les établissements de l'Enseignement Catholique en France. Il a souligné l'importance des échanges entre les professeurs des deux pays. Plusieurs délégations libanaises sont déjà venues visiter des établissements en France, et des chefs d'établissement, élèves et enseignants français ont également été accueillis au Liban.

L'objectif de cette visite : créer des liens d'amitié, mutualiser les expériences et construire des ponts entre la jeunesse libanaise et les jeunes en France.

# Jubilé ARS 2025

## RETOUR SUR LE JUBILÉ DES DIACRES & DES CATÉCHISTES

DIMANCHE 26 JANVIER 2025 À ARS

*Nous nous sommes retrouvés à Ars le dimanche 26 janvier 2025, également jour du « Dimanche de la Parole de Dieu », pour le Jubilé des diacres et des catéchistes. Une association bienvenue, puisque la mission des uns et des autres comporte une responsabilité dans l'annonce de la Parole.*



Nous avons commencé cette journée par le parcours jubilaire sous un beau soleil d'hiver. La méditation de l'Évangile de la Samaritaine (Jean 4, 5-34) en cinq étapes a été un temps spirituel fort : le cheminement proposé était complété par de beaux textes du Pape François, des



paroles du saint curé ; le père Rémi Griveaux, qui nous accompagnait, a illustré ce parcours par quelques enseignements et témoignages.

L'Eucharistie qui a suivi était présidée par le père Roger Hebert. Un des moments forts de cette célébration a été la bénédiction jubilaire des diacres accompagnés de leurs épouses, ainsi que des catéchistes tous réunis dans le cœur de la basilique. L'après-midi deux temps spirituels étaient prévus.

Le P. Roger Hebert a donné un enseignement sur le thème de la Parole et commenté cette Parole

de Paul : priez pour « que la Parole poursuive sa course et soit glorifiée » (2 Th 3, 1). Il a poursuivi avec la parabole du semeur où l'essentiel est la graine, donnée en abondance et qui porte en elle son principe de vie. Elle donne du fruit jusqu'à cent pour un, ce qui illustre la

puissance et la fécondité de cette Parole. Pour écouter et comprendre vraiment la Parole, demandons l'aide de l'Esprit Saint : c'est Lui qui l'a inspirée... et il inspire celui qui l'écoute. Nourrissons-nous de la Parole pour ensuite la proclamer.

Pour terminer cette journée nous avons visionné une conférence sur le thème du diaconat, donnée au centre Sèvres par une théologienne, sœur Laure Blanchon. Nous pouvons retenir le visage du diacre dépeint en cinq métaphores : être des têtes chercheuses (un « *intranquille* » serviteur de l'Esprit), être des hirondelles (en va et vient permanent entre la vie de famille, l'Église et le monde du travail), être un caillou dans la chaussure de l'Évêque (attirer l'attention sur les injustices, rappeler la nécessité d'une « Église en sortie »), être accoucheur de la Parole, de la parole (de la Parole du Seigneur et de celle des plus petits), être des amis de Jésus (à l'image de Jean-Baptiste qui s'efface derrière son Maître).

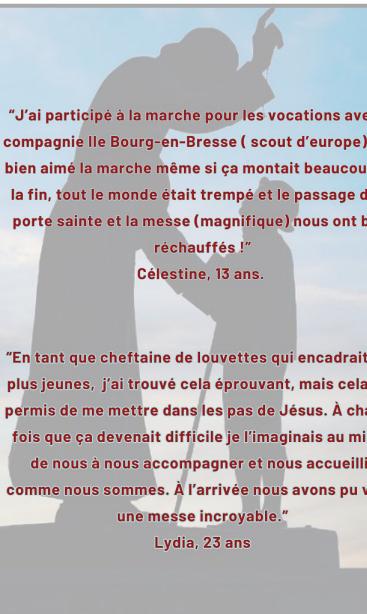
Nous rendons grâce pour cette belle et riche journée au sanctuaire d'Ars.

Violette Revaud



## RETOUR SUR LE JUBILÉ DES SERVANTS D'AUTEL ET DES SERVANTES D'ASSEMBLÉE & LA MARCHE POUR LES VOCATIONS - SAMEDI 8 FÉVRIER 2025

Samedi 8 février la marche des vocations a réuni des jeunes et familles à Saint Bernard. Les pèlerins se sont mis en route à pied jusqu'à Ars. Dans le même temps les servants d'autel et servantes se sont réunis pour vivre la journée jubilaire. Ci-dessous deux témoignages de participantes.

  
"J'ai participé à la marche pour les vocations avec la compagnie Ile Bourg-en-Bresse (scout d'europe). J'ai bien aimé la marche même si ça montait beaucoup ! À la fin, tout le monde était trempé et le passage de la porte sainte et la messe (magnifique) nous ont bien réchauffés !"  
Célestine, 13 ans.

"En tant que cheftaine de louvettes qui encadrait des plus jeunes, j'ai trouvé cela éprouvant, mais cela m'a permis de me mettre dans les pas de Jésus. À chaque fois que ça devenait difficile je l'imaginais au milieu de nous à nous accompagner et nous accueillir comme nous sommes. À l'arrivée nous avons pu vivre une messe incroyable."  
Lydia, 23 ans

08/02/2025



Jubilé des Servants d'autel & marche pour les vocations



## RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ARRIVÉE DE SAINT JEAN-MARIE VIANNEY ET LE JUBILÉ DES ÉVÊQUES DIMANCHE 9 FÉVRIER 202

### Une âme de Jubilé

Oui, les évêques venus dimanche dernier pour le « Jubilé des évêques » ont fait la joie du sanctuaire, de la paroisse et des pèlerins. En effet, ils ont réussi à prendre ces quelques heures sur leur emploi du temps si chargé pour venir se ressourcer auprès du Saint Curé d'Ars. Et après les temps de prière, de belles liturgies, de ressourcement, et d'échange fraternel, apparut la joie simple lors du départ de chacun.



Pourquoi s'attarder sur un écho si banal ? Parce que ce temps si précieux a justement été donné à Dieu, et partagé avec le prochain ou frère. Et la réponse est aussi venue de Dieu ; et par le frère aussi. Nous espérons qu'il en sera ainsi pour tous les autres « jubilés » s'annonçant Jubilé des artistes, jubilé des artisans, jubilé de la paroisse, jubilé des personnes malades et des soignants, jubilé des personnes seules.



« L'âme ne peut se nourrir que de Dieu. Il n'y a que Dieu qui puisse la remplir » dit Jean-Marie Vianney [MONNIN I 196 ; 34/139]. Et cela se produit par les chemins si simples de la vie chrétienne : le partage, la prière, l'écoute, le don de soi, la Parole de Dieu que nous pouvons pratiquer tous les jours.



Père Rémi Griveaux, recteur du Sanctuaire d'Ars

Nous remercions les évêques présents à Ars, venus se recueillir auprès du Saint-Curé. De gauche à droite sur la photo ci-dessus, dans la Basilique Notre-Dame de la Miséricorde : Mgr Alain Planet, évêque émérite du de Carcassonne, Mgr Antoine Hérouard évêque de Dijon, Mgr Eric de Moulins-Beaufort archevêque de Reims et Président de la Conférence des Évêques de France, Mgr Jean-Luc Garin évêque de Saint-Claude, Mgr Pascal Roland évêque de Belley-Ars, Mgr Benoît Rivière, évêque d'Autun, Mgr François Touvet évêque de Fréjus-Toulon, Mgr Jean-Bonduévêque auxiliaire de Rennes.



## JUBILÉ DES ARTISANS & COMMERÇANTS DIMANCHE 2 MARS 2025

**CENTENAIRE DE LA CANONISATION  
DE SAINT JEAN-MARIE VIANNEY**

**DIMANCHE 2 MARS 2025**  
DE 11 H À 16H45  
AU SANCTUAIRE D'ARS

**Jubilé des artisans et des commerçants**



**Programme**

- + 11h : Messe à l'ENDM (église souterraine) suivie d'une procession et bénédiction des entreprises
- + à partir de 12h30 : Buffet campagnard partagé
- + Après-midi : visites commentées et projection
  - du patrimoine d'Ars,
  - de l'exposition Pinsard (architecte de l'art sacré contemporain),
  - projection sur la restauration de Notre-Dame de Paris

**Inscription souhaitée** 

**Programme détaillé** 

Renseignements : 04 74 08 17 17 - [arsnet.fr](http://arsnet.fr)

## JUBILÉ DES ARTISTES WE 15-16 MARS

**CENTENAIRE DE LA CANONISATION  
DE JEAN-MARIE VIANNEY**

**LES 15 ET 16 MARS 2025**  
AU SANCTUAIRE D'ARS

**Jubilé des artistes** 

**SAMEDI 15 MARS**

- + De 10h30 à 18h00 - Expositions artistiques et animations ponctuelles (Programme détaillé par le QR Code ou le dépliant à disposition à l'accueil)
- + Départ de visites : 13h et 17h30 : Visite artistique de la Basilique Danse et violoncelle
- + 20h30 : Concert - conférence à la Basilique "Genèse d'une œuvre : un Requiem de Jean-Noël Hurpeau"

**DIMANCHE 16 MARS**

- + 9h30 : Conférence du Père Benoît "Serviteur du beau, serviteur de Dieu" (Chapelle Marie Immaculée (St François Régis))
- + De 10h30 à 18h - Expositions artistiques avec animations ponctuelles (Programme détaillé par le QR Code ou le dépliant à disposition à l'accueil)
- + Départ de visites : 11h / 15h30 / 16h45 : Visite artistique de la Basilique Danse et violoncelle
- 18 h : Messe jubilaire des Artistes à la Basilique

**Tout le programme** 

Renseignements : 04 74 08 17 17 - [arsnet.fr](http://arsnet.fr)

## MARCHE JUBILAIRE DES HOMMES À LA RANDO SAINT JO

La marche jubilaire des hommes programmée samedi 22 mars n'aura pas lieu à cette date. **La marche se regroupe avec la Rando de Saint Jo** (<https://rando-st-jo.com/>) qui aura lieu dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars. Cette année, deux itinéraires ont été prévus, un au départ de Saint Cyr et l'autre au départ de Belleville. Les deux itinéraires convergent vers Ars. Programme ci-dessous.



**Une marche sous les étoiles**  
2<sup>ème</sup> ÉDITION

**LAISSE-TOI GUIDER VERS TA VOCATION ET PARTICIPE**  
à une expérience exceptionnelle d'effort, de partage et de temps spirituels

stationnement au départ      2 lieux de départ      mâchon à l'arrivée      retour assuré en cars

**NUIT DU 28 AU 29 MARS 2025**

**NOUVEAUTÉ**  
DEPARTS :  
St-Cyr-en-Beaujolais (69)  
Belleville-en-Beaujolais (69)  
ARRIVÉE :  
Sanctuaire d'Ars (01)

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE - À PARTIR DE 5€**

Infos, programme et inscription sur [rando-st-jo.com](http://rando-st-jo.com) 

**LE PROGRAMME**

20:00	RENDZ-VOUS & MÉSE D'ENVOI à l'église de St-Cyr-en-Beaujolais
21:30	LANCEMENT DE LA MARCHE
06h30	ARRIVÉE & ADORATION à Sanctuaire d'Ars
07:00	GRAND MACHON FESTIF
09:30	DÉPART DES CARS

**COMMENT PARTICIPER ?**

- CHOOIS TON LIEU DE DÉPART  
Monts d'Or, Beaujolais
- INSCRIS-TOI SUR LE SITE (organisateurs)

**UNE MARCHE POUR TOUS**

- Célibataires
- Mères & Filles
- Papa & Fille
- Amis
- Étudiants
- Professionnels
- Guides & scouts
- Amusement

 INSCRIS-TOI !  
et retrouve toutes les infos pratiques  
[rando-st-jo.com](http://rando-st-jo.com)

# Les rdv DANS LE DIOCÈSE



Retrouvez les événements diocésains dans l'agenda du site diocésain :  
[www.catholique-belley-ars.fr](http://www.catholique-belley-ars.fr) ou en flashant le QR Code ci-dessus

## AGENDA

- Exposition « *Pierre PINSARD, architectures sacrées* » à venir découvrir à Ars, dans les escaliers d'accès à l'église Notre Dame de la Miséricorde (jusqu'au 01/11/25).
- Carême : Haltes spirituelles de M<sup>gr</sup> Roland dans les doyennés sur « l'Actualité du curé d'Ars » (Dates à retrouver sur l'affiche p.27)
- Dimanche 2 mars : Jubilé des Artisans & commerçants au sanctuaire d'Ars
- Samedi 8 mars : Journée Ecouter la Terre à l'Abbaye de Saint Rambert en Bugey
- Dimanche 9 mars : **Appel décisif à Oyonnax**
- Vendredi 14 mars : matinée de **lancement du Denier**, Maison Jean-Marie Vianney, salle des Pays de l'Ain à Bourg-en-Bresse. Inscription sur Venio.
- 14-15 mars : Parcours Cléophas
- WE 15-16 mars : Jubilé des artistes au sanctuaire d'Ars
- Samedi 22 mars : Journée des 10-12 ans au sanctuaire d'Ars
- Samedi 28 au dimanche 29 mars : Rando Saint Jo
- Dimanche 6 avril :
  - Brocante de l'Hospitalité diocésaine de Belley-Ars de 8h à 17h, 18 rue François Arago à Bourg-en-Bresse
  - Veillée de Louange et Consolation de 16h à 18h en l'église de Montrevel



# Haltes spirituelles

AVEC MONSIEUR PASCAL ROLAND ÉVÉQUE DE BELLEY-ARS

CENTENAIRE DE LA CANONISATION DE JEAN-MARIE VIANNEY

## L'actualité du curé d'Ars

### OYONNAX

Eglise ND de la plaine,  
8 rue Lieutenant Charles Bletel

**samedi 8**  
**mars 2025**  
15h00-18h00

### FERNEY-VOLTAIRE

Presbytère  
1 bis rue de Gex

**mardi 11**  
**mars 2025**  
18h30-21h30

### FEUILLENS

salle paroissiale  
50 rue de l'église

**vendredi 14**  
**mars 2025**  
18h30-21h30

### AMBÉRIEU EN BUGEY

Salle paroissiale  
Place Robert Marcepoil

**mardi 18**  
**mars 2025**  
18h30-21h30

### THOISSEY

Salle paroissiale

**vendredi 21**  
**mars 2025**  
18h30-21h30

### PONT D'AIN

Salle Jean-Paul II  
119 rue Louise de Savoie

**samedi 22**  
**mars 2025**  
15h00-18h00

### ARS-SUR-FORMANS

Sanctuaire - Presbytère  
salle Frère Jérôme

**mercredi 26**  
**mars 2025**  
18h30-21h30

### BOURG EN BRESSE

Evêché Salle des Pays de l'Ain  
29 rue docteur Nodet

**vendredi 28**  
**mars 2025**  
18h30-21h30

### MEXIMIEUX

Presbytère  
3 place de Blonay

**samedi 29**  
**mars 2025**  
15h00-18h00

### CULOZ

église de Culoz  
36 Rue de l'église

**mardi 8**  
**avril 2025**  
18h30-21h30



# Sommaire

Editorial	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 02
Informations officielles	p. 04
Vie du diocèse	p. 14
Jubilé Ars 2025	p. 21
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 26



Retrouvez toute l'actualité du diocèse  
sur le site : [catholique-belley-ars.fr](http://catholique-belley-ars.fr)

**Église des Pays de l'Ain**  
Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

**EPA 2025 - N°03 : 1<sup>er</sup> Mars 2025**

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : Service diocésain pour la Communication

Crédits photos : SDPC 01, Les Chartreux, DDEC, Paroisses, Yves Pourchoux,

Père Rémi Griveaux, Pastorale des Jeunes, Pierre Gueugneau

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

[communication@belley-ars.fr](mailto:communication@belley-ars.fr)